

**Objet :** avancement de grade

**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DU RENOUVEAU DU SERVICE PUBLIC,**

Vu la loi n°97-17 du 1er décembre 1997, portant code du travail, modifiée ;  
Vu le décret n°74-347 du 12 avril 1974 fixant le régime spécial applicable aux agents  
non fonctionnaires de l'Etat, modifié ;  
Vu le dossier de l'intéressé,

**DECIDE :**

**Article premier.** - Est prononcée, comme suit, la promotion au grade supérieur dans l'emploi des INSTITUTEURS B3 NF REF, hiérarchie B3, de Monsieur Youssoûph SEYDI, matricule de solde n°643930A :

Ancienne situation		Nouvelle situation	
Grade	Date d'effet	Grade	Date d'effet
1CL 3ECH	01/06/2013	PPL 1ECH	01/06/2015
		PPL 2ECH	01/06/2017
		PPL 3ECH	01/06/2019

**Article 2.-** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.